

N/REF : 5/12/2024 18H10 C:000053 I:02439
V/REF : AC/C07503
V/Email reçu le Jeudi 05/12/2024 à 18H10

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLA
IMMEUBLE : CLOS ARCHE -CLA
15-17, AV. FRANCOIS MITTERRAND
35135 CHANTEPIE

Rennes, le 18 Juin 2025

Référence Marché : 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie
LOCALISATION : ALLEE 15 MITTERRAND - MR BARBAKADZE MME ASATIANI 07 69 18 70 78
LOGEMENT N° 104923, PORTE N°22, 2° ÉTAGE (LOGT SINISTRÉ)
MADAME BOUSON 06 08 75 30 66 (LOGEMENT SUPÉRIEUR)
LOGEMENT N°104928, PORTE N°32
MOTIF : PLAFOND TRACES D'HUMIDITÉ PLAFOND CUISINE
Donneur d'ordre : M. V BRIENS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 17/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE LOGEMENT 22
CONSTAT : TRACES D'INFILTRATIONS D'EAU AU PLAFOND
TENTATIVE D'ACCES AU LOGEMENT 32 : LOCATAIRE AYANT LE COVID,
L'INTERVENTION EST A REPLANIFIER
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 13/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
LOCATAIRE LOGEMENT 32 ABSENT MALGRÉ PRISE DE RENDEZ-VOUS
CONTROLE LOGEMENT 22
CONSTAT : PAS DE TRACE D'HUMIDITÉ RÉCENTE CONSTATÉE CE JOUR.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 02/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE LOGEMENT 32
CONTROLE DES POINTS D'EAU
CONSTAT : AUCUNE FUITE CONSTATÉE
REMARQUE : VU L'EMPLACEMENT DE LA LOCATAIRE IMPACTÉ, LA FUITE PROVIENT DE
L'ALIMENTATION OU DU RETOUR DU CHAUFFAGE PLACÉ DANS LA CUISINE QUI

EST ALIMENTÉ PAR UNE NOURRICE DANS LE PLACARD, IL SEMBLE QUE LE PROBLEME SE SOIT ARRÊTÉ DEPUIS LA COUPURE DU CHAUFFAGE COLLECTIF. UNE NOUVELLE RECHERCHE DE FUITE SERA A REFAIRE LORS DE LA PERIODE DE CHAUFFE
AUTRE REMARQUE : LE LOCATAIRE EST IMPACTÉ PAR UNE FISSURE SUR LE BALCON DE L'ÉTAGE SUPÉRIEURE QUI IMPACTE LE PLAFOND DE SA CUISINE, PRÉVOIR UNE REPRISE PAR UN MAÇON
AUTRE REMARQUE : BRUITS DE PARASITES SUR LES PRISES ET JOINT ACRYLIQUE CUISINE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 11/06/25 a 16H34 M. V BRIENS
NR LGESTION Email envoyé le 28/04/25 a 10H08 vbriens@aiguillon.com

2804 : MALGRÉ PLUSIEURS APPELS A L'OCCUPANT DU LOGEMENT, NOUS RESTONS SANS RETOUR DE SA PART. DEVONS-NOUS CONSERVER CETTE DEMANDE ACTIVE ? DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS, CORDIALEMENT

--

2804: MSG REP MME BOUSSON
1303: CT AVEC MME BOUSON NOUS RAPPELLE ULTÉRIEUREMENT
0403: MSG REP MME BOUSON
2702: MSG REP MME BOUSON

--

MG LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 19/02/25 A 17H42 M. V BRIENS

2101: MSG REP MME BOUSON
0301: MSG REP

MG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 10/12/24 A 11H13 M. V BRIENS

POURRIEZ VOUS NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DU LOCATAIRE QUI SUBIT LES INFILTRATIONS AINSI QUE LES COORDONNÉES DU LOGEMENT SUPÉRIEUR ?
NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR
NR LGESTION Email envoyé le 28/04/25 a 10:06 M. V BRIENS
Suite a donner : OUI. Le 02/06/2025 a 14:46

Suite a donner : OUI. Le 04/06/2025 a 17:05

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	DEP001-Déplacement absence loc le 13/05	2	27,36		27,36
1,00	PBS006-Recherche Fuite EF-EC-chauf.sol	50	158,68		158,68
	TOTAL H.T.				186,04
	T.V.A. a 10,00%				18,60
	TOTAL T.T.C.En EURO				204,64

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.